

25.06.2010 - 10:41 Uhr

## Allianz Suisse lance un crash recorder pour les jeunes conducteurs

Zurich (ots) -

Des primes plus avantageuses et une meilleure sécurité juridique: désormais, Allianz Suisse propose gratuitement un crash recorder aux clients véhicules à moteur de moins de 30 ans.

Pour ses clients véhicules à moteur, Allianz Suisse mise plus encore sur des technologies novatrices et lance un crash recorder que les jeunes conducteurs de moins de 30 ans pourront faire installer gratuitement. Ils profiteront alors d'une réduction sensible de la prime et d'une meilleure sécurité juridique en cas de sinistre.

Une situation gagnant-gagnant pour les clients et l'assureur

Les jeunes automobilistes causent jusqu'à quatre fois plus d'accidents graves que la moyenne. Or, des données empiriques montrent qu'ils modifient de manière positive leur comportement au volant lorsqu'ils font installer un crash recorder, et que le taux d'accidents de la circulation baisse de jusqu'à 20%. Les informations enregistrées par l'appareil ne sont exploitées qu'en cas de collision, plus précisément 10 secondes avant et 5 secondes après le choc. Si la situation est confuse, le déroulement de l'accident peut ainsi être reconstitué, et il est plus facile de tirer au clair les questions de responsabilité. Plus de 60 garages partenaires d'Allianz Suisse dans tout le pays s'occupent du montage de l'appareil, rapidement et simplement. Les coûts sont pris en charge par la compagnie d'assurances.

«Le moment était venu de proposer le crash recorder. Nous avons pour objectif d'offrir une plus-value, au-delà des affaires d'assurance, et d'améliorer le service à la clientèle», souligne à ce propos Thomas Lanfermann, responsable des assurances véhicules à moteur chez Allianz Suisse.

Contact:

Hansjörg Leibundgut  
Tél.: +41/58/358'88'01  
E-Mail: hansjoerg.leibundgut@allianz-suisse.ch

Bernd de Wall  
Tél.: +41/58/358'84'14  
E-Mail: bernd.dewall@allianz-suisse.ch